

.CONCH'INFOS.

DÉCEMBRE 2025, Numéro 79



Directrice de la publication : Martine DAGUERRE / Comité de rédaction : Elodie BARON, Hugo ROCH



AU PROGRAMME CE MOIS-CI

Distribution des **colis de Noël pour les séniors** : samedi 13 décembre, de 9 à 12 heures en Mairie.



Concours de maisons illuminées :



Certaines maisons décorées sont remarquables ! n'oubliez pas de vous inscrire avant le 12 décembre au soir, auprès de la mairie par mail accueil@conches-sur-gondoire.fr ou par téléphone au 01 64 02 26 17.

Dimanche 14 décembre à 15 heures :



spectacle de Noël pour tous les enfants Conchois (y compris les enfants scolarisés à l'extérieur) à l'école intercommunale 12 Avenue Marcel Proust. Le spectacle sera suivi par **l'atelier des Lutins**. Si ce n'est déjà fait, pensez à inscrire vos enfants auprès de marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr ou par téléphone au 01 64 02 26 17.



A noter d'ores et déjà dans vos calendriers : LES VŒUX DU MAIRE, vendredi 16 janvier à 19 heures, en Mairie.

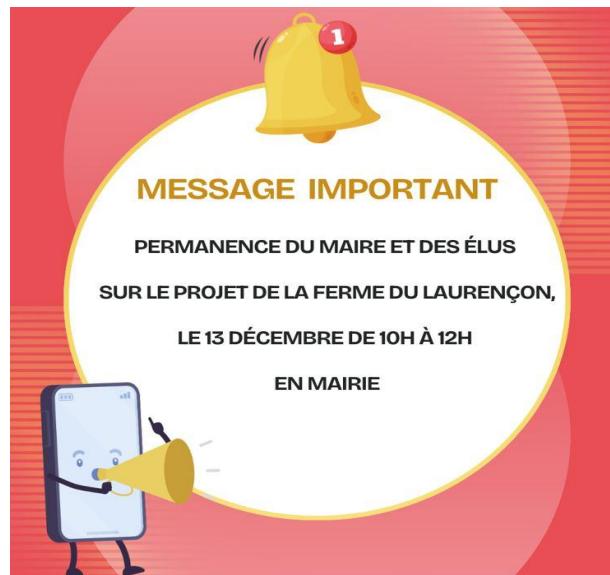
ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



Si vous n'êtes pas inscrit pour voter, vous pouvez faire **la démarche en ligne sur le site service-public.fr jusqu' au 4 février 2025** ou passer à l'accueil de la Mairie jusqu'au **6 février 2026**, avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile, pour remplir l'imprimé CERFA 12669-02. (Avant le sixième mercredi précédent les élections).

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

le 11 décembre à 19h, en mairie



MESSAGE IMPORTANT

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ÉLUS

SUR LE PROJET DE LA FERME DU LAURENÇON,

LE 13 DÉCEMBRE DE 10H À 12H

EN MAIRIE



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Merci à toutes les personnes présentes : Messieurs les Anciens Combattants, les jeunes du CMJ qui se sont appliqués à lire le texte du Ministère des Armées, les musiciens de Marne et Gondoire, les Conchois et élus pour leur participation à cette cérémonie à la Mémoire des Soldats morts pour la France.



PASSAGE DE LA BALAYEUSE :

MERCREDI 31 DÉCEMBRE



QUELQUES IMAGES DE LA SOIRÉE HALLOWEEN



SORTIE ANNUELLE DES SÉNIORS



Vous habitez Conches ? Vous avez 65 ans au plus tard le 31 décembre 2025 ?

Nous vous proposons un repas-spectacle avec humoristes et transformistes, dans un restaurant, pas loin de chez nous ...

L'Ermitage à Chalifert !

Retenez bien la date du **vendredi 6 février 2026** : rendez-vous à 12h00 sur les lieux.

Les inscriptions se feront, en Mairie, du **5 au 31 janvier 2026** auprès de Marie Berzin.

Une participation vous sera demandée :

- ❖ 12 euros pour les plus de 65 ans,
- ❖ 45 euros pour les conjoints de moins de 65 ans,
- ❖ 55 euros pour les personnes accompagnatrices.

Le règlement se fera uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Une invitation vous sera remise lors de votre inscription.



POUR MÉMO

La **Police municipale** de Lagny, avec laquelle nous avons conventionné depuis juin dernier, est joignable au **01 64 02 47 47** et par mail police.municipale@lagny-sur-marne.fr

Même si nous avons l'un des taux de délinquance les moins élevés de Marne et Gondoire, un système de vidéo-protection comportant des caméras placées aux endroits stratégiques, et relié au Centre de sûreté urbaine, est en cours d'étude depuis six mois.



TRAVAUX DE LA GRANGE

Les travaux de réhabilitation de la Grange ont commencé au mois de novembre avec l'installation de la base vie, puis le désamiantage. Ce mois de décembre a commencé le curage (dépose des éléments non structurels tels que sanitaires, cloisons, plafond, etc), avant la réhabilitation de notre salle des fêtes.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

2026-2027



Si votre enfant est né en 2023 ou passe en CP l'inscription à l'école pour la rentrée de septembre

2026 est à faire à compter du 5 janvier 2026, en **mairie sur rendez-vous au 01 64 02 26 17 ou par mail à marie.berzin@conches-sur-gondoire.fr**

Documents à fournir pour la pré-inscription :

Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,

Photocopie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance, Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé,

En cas de séparation : extrait du jugement de divorce ou de séparation précisant la garde de l'enfant (et accord d'inscription de l'autre parent),

En cas de demande de dérogation : un courrier justifiant votre demande,

En cas d'hébergement : photocopie du justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la pièce d'identité recto-verso de l'hébergeant + une attestation sur l'honneur d'hébergement + photocopie + un document de la Sécurité Sociale ou CAF daté de moins de 3 mois au nom de l'hébergé, à l'adresse de Conches.

PUBLICATION DU PLAN HIVERNAL

2025-2026



Le plan hivernal décrit le fonctionnement prévisionnel des lignes de bus du réseau de Marne la Vallée en cas de chutes de neige ou de formation de verglas.

Vous pouvez dès à présent le consulter sur le site d'Île-de-France Mobilités.

Pour anticiper toute perturbation, **n'hésitez pas à vous abonner** aux infos trafic de vos lignes de transport habituelles sur **l'application IDFMT** !



Où déposer son sapin après les fêtes ?

Un point de récupération sera installé du 19.12.2025 au 31.01.2026.

Où ? Rue de la Jonchère à côté du « point verre »

Les sapins seront recyclés. Ils seront broyés et réutilisés pour le paillage des massifs.

Pour rappel les sapins artificiels ou recouverts de neige artificielle ne sont pas acceptés et devront être portés à la déchetterie.



Le pôle associatif accueille tous les mardis du YOGA avec CHAISE de 16h30 à 17h30. Cette pratique qui s'adresse notamment à nos aînés est animée par une professeure expérimentée. Contacter Cécile : **06 13 02 14 48**



Ne manquez pas le merveilleux **MARCHÉ DE NOËL** de Marne et Gondoire du 6 au 15 décembre 2024, où l'Alsace sera à l'honneur en bord de Marne !



Etat Civil



Toutes nos pensées vont aux familles et aux proches de :

-M. Jean-Claude ROST décédé le 11 novembre 2025

Bienvenue à :

-Adèle NETO née le 23 novembre 2025

Nous n'avons pas reçu d'expression de l'opposition ce mois-ci.